

**Convocation à la séance ordinaire du Conseil intercommunal
POLICE NORD VAUDOIS**

Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil intercommunal de Police Nord vaudois le

Mercredi 25 septembre 2024 à 19 h. à Cheseaux-Noréaz

Séance durant laquelle l'ordre du jour suivant sera traité :

Opérations statutaires :

- a) Appel nominal
- b) Ouverture de la séance
- c) Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024 à Chamblon
- d) Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- 1) Assermentation Délégués
- 2) Assermentation Membre du CODIR, Commune de Treykovagnes
- 3) Communications du Président du Conseil intercommunal
- 4) Communications du CODIR par son Président
- 5) Préavis 04/2024. Budget 2025 - Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 6) Préavis 05/2024. Règlement Indemnités CODIR et Conseil intercommunal. Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 7) Divers et interventions individuelles

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Essert-Pittet, le 12 septembre 2024

Pièces jointes : 1 procès-verbal et 2 préavis avec annexes.

Pour le bureau du Conseil intercommunal

Le Président

Pascal Wüthrich



La Secrétaire

Malou Miéville